

# CSEC<sub>(ex CCE)</sub> - Mai 2019

## Résultats Economiques Groupe Air France 1<sup>er</sup> Trimestre

La compagnie communique sur ses résultats soit disant « catastrophiques ». Son but est de préparer les esprits à des nouvelles mesures de réductions des coûts et de justifier une nouvelle politique d'attrition des effectifs (PDV au Court-courrier). Or en réalité, **AF transporte de plus en plus de passagers et son chiffre d'affaires est en hausse de 4% par rapport à l'année dernière ! La direction indiquant aussi une hausse de productivité de 2,9% de l'ensemble des salariés.**

Nous sommes donc de plus en plus efficaces au travail mais nos salaires ne suivent pas le même niveau d'augmentation. **La richesse doit être mieux redistribuée !**

A partir de septembre, AF changera ses relations commerciales avec HOP et affrètera dorénavant les vols de HOP pour « *rationaliser les coûts* » en transférant des activités.

## Bilan Social 2018 Air France

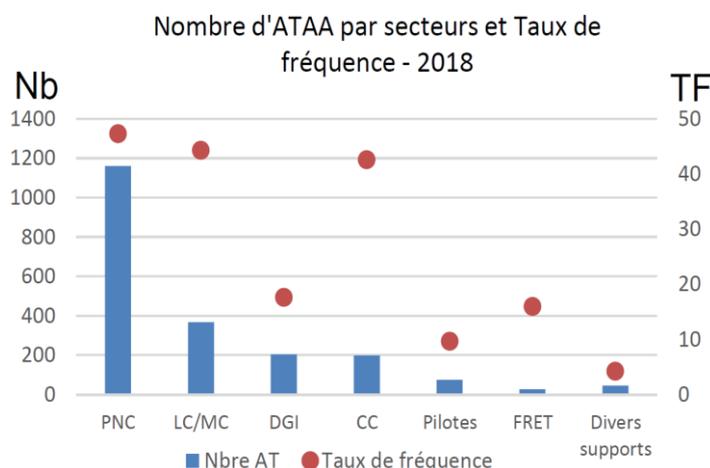
**Entre 2016 et 2018, les effectifs AF ont baissé de 450 emplois. Quand notre direction parle de « croissance », elle n'inclut pas celle des effectifs puisqu'en 10 ans se sont -15 800 emplois qui ont été supprimés !**

2018	P.Sol	PNC	PNT
Effectifs AF	27 294	13 230	3 910

Les conséquences sociales ont été lourdes pour les agents : sous-effectif, surproductivité, dégradation des conditions de travail et perte de motivation...

Même si notre secteur reste très accidentogène comparé aux autres industries, pour la première fois cette année, **le nombre d'accidents du travail (2079) a baissé à AF** accompagné d'une baisse du taux de fréquence et de gravité (expliqué en partie par la sous-traitance des métiers les plus pénibles).

**Sur l'emploi des personnes handicapées, Air France reste en dessous du seuil légal (6%) avec seulement 4,31% en 2018.** Nous préférierions qu'AF fasse moins de Comm' sur sa politique handicapée pour faire plus d'embauches !



L'écart de rémunération entre hauts et bas salaires SOL s'accroît.

Et pour cause, le montant global des dix rémunérations les plus élevées Air France = 3 889 044€, (soit en moyenne 388 900€/an/personne). Cet indicateur d'injustice salariale marque une politique de redistribution qui confisque les richesses pour les concentrer sur quelques privilégiés, au moment où l'ensemble des agents Air France perdent du pouvoir d'achat et ne rattrapent même plus l'inflation (+1,2% pour le 1<sup>er</sup> Trimestre 2019).

Notre PDG a multiplié son salaire par 4 ! Et nous alors ?



### **Information et consultation sur mises à jour et modifications du règlement intérieur**

Cette présentation de « simplification » du règlement intérieur ne simplifie que le travail de la direction pour sanctionner, et prive les salariés de leurs droits antérieurs.

**Pour Sud Aérien**, cette « mise à jour » est le visage coercitif de la mise en place des nouvelles instances représentatives : moins d'élus, moins de protection du salariat et plus d'outils répressifs.

11 votants...et 11 contre, unanimité!

### **Information et consultation sur le projet de charte sur la déconnexion**

La charte a été éditée unilatéralement par la direction suite à l'arrêt des négociations sur le sujet pour le PS. 11 votes contre, 2 abstentions (CFDT)

### **Expertise demandée par les élus du CSEC (Ex-CCE)**

La session du CSEC a désigné le cabinet SECAFI pour mener une expertise autonome sur la stratégie d'entreprise avec un focus sur le réseau Court-courrier et HOP, actuellement visé par un PDV.

**Sud Aérien a voté comme les élus Court-courrier** car ils sont les premiers concernés.

Mais à l'avenir, il faudra prévoir plusieurs devis de cabinets différents.

### **Info et consultation sur le fonctionnement du CSEC (Ex-CCE)**

- Demande d'expertise du patrimoine du CSEC (coût, fréquentation, état,...) qui sera débattu en réunion des coordinateurs des CSEE (Ex-CE)
- Déclaration surprenante de FO qui annonce en fin de session, que si le CSEC restituait le montant trop perçu versé par la DGI, ils feront l'inversion des flux au HUB !

---

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)

 Sud Aerien  @SudAerien